



Université du Québec  
à Chicoutimi

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ-CENT-QUARANTE-QUATRIÈME (544<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 19 MAI 2026 À LA SALLE H7-1190 ET EN VISIOCONFÉRENCE.

**RÉSOLUTION CAD-13825**

**Renouvellement d'Érik Langevin à titre de directeur de la Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche**

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche»;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation de l'UQAC;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création de l'UQAC;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CAD-13009 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Chaire multidisciplinaire de formation et de recherche dans un contexte de valorisation des perspectives autochtones dans l'enseignement supérieur;
- ATTENDU** la résolution CAD-13414 relative au changement d'appellation de la Chaire multidisciplinaire de formation et de recherche en contexte d'intégration des perspectives autochtones dans l'enseignement supérieur pour Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche;
- ATTENDU** la résolution CERC-9183 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement d'Érik Langevin à titre de directeur de la Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat du professeur Érik Langevin à titre de directeur de la Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche pour une durée de trois (3) ans du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mai 2029.

Pour Nathalie Gagnon, secrétaire générale,

**Emily Bouchard**

Signé avec ConsignO Cloud (21/05/2026)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Émily Bouchard

Secrétaire des organismes statutaires